

Charte du Service public de l'emploi (SPE)

Notre vision

Notre Service est le **partenaire** incontournable des travailleurs et des entreprises du canton de Fribourg. Nous contribuons à l'équilibre et à la prospérité du marché du travail.

Nos missions

Nous soutenons le tissu économique en fournissant aux **employeurs** des prestations dans leur recherche de personnel et dans leur volonté d'offrir à leurs employés des conditions de travail valorisantes.

Nous veillons à la surveillance du marché du travail et à la protection des **travailleurs**.

Nous prévenons le chômage et favorisons la réinsertion rapide et durable des **demandeurs d'emploi**.

Nos valeurs

Notre **éthique** se traduit par le respect de la dignité de la personne, l'équité, l'intégrité, ainsi que par notre engagement social, environnemental et économique.

L'**égalité** de traitement est appliquée à nos collaboratrices et collaborateurs ainsi qu'à nos partenaires.

La **qualité** de nos prestations est essentielle. Elle se traduit par un processus d'amélioration permanent en vue de toujours mieux répondre à l'évolution du marché.

Notre culture d'entreprise

Notre Service valorise le travail de ses collaboratrices et collaborateurs et les **implique** dans les processus décisionnels. Il soutient leur développement professionnel et favorise leur formation continue. Il leur assure les conditions de travail et la **confiance** indispensables à la réalisation de leurs missions et de leurs activités. A cet effet, il garantit une information montante et descendante transparente.

Il attache de l'importance au **respect** des différences sociales et culturelles. Il veille à garantir un sain équilibre entre vie professionnelle et privée et à promouvoir la santé au travail.



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service public de l'emploi SPE
Amt für den Arbeitsmarkt AMA